

Le nombre d'infractions économiques et financières a augmenté de 12% entre 2002 et 2009 sur le plan national. Cette hausse s'explique notamment par le développement de l'Internet, vecteur de nouvelles formes de criminalité économique et financière.
Le département de l'Aisne n'échappe pas à cette dérive. Au premier semestre 2010, les services de police et de gendarmerie ont recensé plus de 2000 infractions économiques et financières, dont une proportion importante de « hameçonnages » sur Internet. Il est donc urgent de rappeler quelques conseils élémentaires afin de se prémunir de cette forme de criminalité.

lire la suite...(pdf)

Les 10 ans d'A.D.E.Q.V. à Essômes sur Marne *16 octobre 2010*

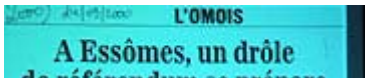


C'est bien au sec, que les membres de l'association A.D.E.Q.V. (Association de Défense de l' Environnement et de la Qualité de la Vie d' Essômes sur Marne), se sont retrouvés pour leur assemblée générale.

Occasion de fêter les dix ans de l'association, créée à la suite des inondations catastrophiques de juillet 2000 à Essômes sur Marne.
François GARBE; Président de l'association, bien sûr se réjouissait de la longévité de l'association, mais regrettait aussi que dix ans n'avaient pas suffis pour régler les problèmes liés au ruissellement des coteaux surplombant Essômes.
En présentant les actions menées, le Président, ravivait de nombreux souvenirs que l'assistance ne se privait pas de commenter. Michèle et Maurice FRANCHE, apportant de nombreuses explications quant aux nombreuses démarches et réalisations à l'actif du groupe. Rappelons que l'A.D.E.Q.V. a pour objet la défense de l'environnement et de la qualité de la vie des habitants d'Essômes, de favoriser la coordination avec les communes ayant des problèmes similaires.
24 septembre 2000, le groupe de victimes des inondations de 1996 et juillet 2000 profitent du référendum pour le passage de 7 à 5 ans de la durée du mandat du Président de la République française, pour crier haut et fort leur "raz le bol" devant le peu d'interêts des élus face au problème des inondations à répétitions. Il ne s'agit pas de violence, mais de se faire entendre pour que des solutions puissent se trouver.
C'est le départ d'une belle aventure, que modestement, les membres de l'association, ne font pas trop étalage et pourtant...
Dès 2001, des volontaires se lancent dans le curage du ru au pont de Marine, détournement du passage des camions approvisionnant le chantier du TGV, sensibilisation à l'épendage des boues de greenfield, dénonciation des problèmes de circulation dans la commune. Puis, au fil des ans : participation active sur le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), intervention sur les décharges sauvages en bord de Marne, remise en état des berges du ru Villon, mise en place de l'opération "une naissance, un arbre"; pour chaque naissance dans la commune, un arbre est planté. Technique de tressage pour consolider les berges du ru Villon, participation au comité de pilotage des travaux hydrauliques dans les vignes, sauvegarde des zones humides, des marres et de la nombreuse faune quelles contiennent, organisation, pendant les semaines régionales de l'environnement d'expositions, conférences, etc...
Il y avait réellement de quoi être satisfait, après cette belle énumération que Michèle FUSELIER; Présidente de la Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry approuva, soulignant son attachement à l'association, qui sait utiliser les compétences et les aides pour sensibiliser et parvenir à l'amélioration de notre environnement, tout en jouant parfaitement son rôle d'épine dans le doigt des élus.

C'est autour des gâteaux maison de Michèle Franche, que l'anniversaire de l'association c'est célébré, accompagné des souhaits de continuité et du soutien de tous.









On est attentif



Tout est parti de là



Démonstration de tressage

Texte et photos : préfecture de l'aisne

Permanences du conseiller Général *21 octobre 2010*



JACQUES KRABAL
Conseiller Général du canton de Château-Thierry

MARDI 26 OCTOBRE 2010 :

9 H 00 à 10 h 00	**NESLES LA MONTAGNE**
14 H 00 à 15 H 00	**MARIGNY EN ORXOIS**
15 H 00 à 16 H 00	**BELLEAU**
16 H 00 à 17 H 00	**ETREPILLY**
17 H 00 à 18 H 00	**BEZU SAINT GERMAIN**
18 H 00 à 19 H 00	**EPAUX-BEZU**

MERCREDI 27 OCTOBRE 2010 :

9 H 00 à 10 H 00	**EPIEDS**
10 H 00 à 11 H 00	**GLAND**
14 H 00 à 15 H 00	**ETAMPES SUR MARNE**
15 H 00 à 16 H 00	**CHIERRY**
16 H 00 à 17 H 00	**BLESMES**
17 H 00 à 18 H 00	**FOSSOY**
18 H 00 à 19 H 00	**MONT SAINT PERE**

JEUDI 28 OCTOBRE 2010 :

9 H 00 à 10 H 00	**AZY SUR MARNE**
10 H 00 à 11 H 00	**BONNEIL**
14 H 00 à 15 H 00	**BRASLES**
15 H 00 à 16 H 00	**VERDILLY**
16 H 00 à 17 H 00	**BOURESCHES**
17 H 00 à 18 H 00	**ESSOMES SUR MARNE**

VENDREDI 29 OCTOBRE 2010 :

9 H 00 à 10 h 00 **NOGENTEL**

SAMEDI 30 OCTOBRE 2010 :

	CHATEAU-THIERRY	
9 H 00 à 10 H 00	**Quartier des Vaucrises**	**Salle La Rotonde**
10 H 00 à 11 H 00	**Quartier des Blanchards**	**Palais des Rencontres**

Permanences hebdomadaires :
Tous les mercredis : 10H00 à 12H00 et les vendredis : 10H00 à 12H00, en Mairie de Château-Thierry – Cabinet du Maire ou sur rendez-vous en téléphonant auprès du cabinet du Maire : 03.23.84.86.62/03.23.84.86.63jacques.krabal@ville-chateau-thierry.fr

partenariat « + de services au public » *15 octobre 2010*



Sous la présidence de Pierre Bayle, préfet de l'Aisne. réunion du comité de pilotage départemental du partenariat « + de services au public ».

Le partenariat « + de services au public » fait suite à la réflexion engagée par le gouvernement à l'occasion des Assises des territoires ruraux — qui se sont tenues dans l'Aisne en novembre 2009 — et au cours du comité interministériel d'aménagement du territoire (CIADT) du 11 mai 2010. Ces instances ont souligné les difficultés croissantes d'accès à certains services essentiels dans certains espaces à dominance rurale, alors même que les besoins de leurs populations augmentent. Une stratégie a donc été élaborée afin de pallier ces manques. Suite au CIADT du 11 mai 2010, l'Etat s'est ainsi engagé :

• à créer 250 maisons de santé pluridisciplinaires,
• à attribuer une bourse aux diplômés de médecine souhaitant s'installer en milieu rural,
• à développer des lieux d'accueil tels que les Relais Services Publics (créés le 21 mars 2006) et les Points d'Information et de Médiation Multi-Services (PIMMS).

Le 28 septembre 2010, Michel Mercier, Ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire, signait le protocole d'accord « + de services au public » avec neuf opérateurs nationaux de service : GDF-Suez, EDF, la SNCF, La Poste, Pôle Emploi, l'Assurance Retraite, l'Assurance Maladie, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole. Ces opérateurs seront appuyés par l'expertise de la Caisse des dépôts et consignations et de l'Union nationale des PIMMS.
Le protocole qui concerne 23 départements dont le département de l'Aisne, prévoit de créer 60 nouveaux lieux d'accueil en milieu rural. Il propose également de renforcer et compléter l'offre de services de 300 autres sites, tels que gares, sous-préfectures ou centres des finances publiques.
Ce protocole suivra le calendrier comme suit :
15 octobre 2010 : réunion du comité de pilotage départemental du partenariat « + de services au public », sous la présidence de Pierre Bayle, préfet de l'Aisne. Réalisation d'un diagnostic territorial des espaces ruraux du département, devant servir de base aux projets de développement envisagés.
D'ici au 15 décembre 2010 : définition d'une liste des sites retenus, accord sur la conception générale des projets et des partenariats envisagés.
D'ici à mai 2011 : signature d'un « contrat départemental » entre Etat, opérateurs de services et collectivités, reprenant l'ensemble des projets de développement.

Texte et photos : préfecture de l'aisne

48 nouveaux logements construits par Le Foyer Rémois à Château-Thierry *15 octobre 2010*



Ce sont des nouveaux logements qui vont sortir de terre, après la pose de la première pierre, ce samedi rue de la Mare-Aubry à Château-Thierry.

Le président du Foyer Rémois, entouré d'une belle délégation du Conseil Municipal s'est volontiers prêté à l'exercice de la pose de la première pierre, d'autant plus qu'il n' en est pas à sa première pose à Château-Thierry, puisqu'en juillet, c'était rue de la Madeleine que la cérémonie avait lieue.
Aujourd'hui, ce sont 48 appartements (28 type 3 et 20 de type 4) baptisés « les Kyrielles », situés entre le groupe scolaire et l'hypermarché Carrefour qui vont occuper 4780 m2 d'un terrain qui n'était plus occupé. Ces appartements comprendront terrasses ou balcons ainsi que des places de stationnement en extérieur. De plus, 6 logements en rez-de-chaussée seront accessibles pour les personnes à mobilité réduite et 2 également en rez-de-chaussée pour les personnes âgées.
L'opération a coûté au total 6 360 335 €. Ces 48 appartements seront financés en PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) par le Conseil Régional (168 000 €), le Conseil Général (119 170 €), l'Etat (140 908 €), un prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations (5 598 000 €), Procilia au titre de l'Action Logement (263 000 €) et Le Foyer Rémois (71 257 €).

On peut le constater, les projets de développement de la collectivité instaurés par la municipalité, vont bon train; car c'est en 2012, que les heureux propriétaires pourront profiter de leurs nouvelles demeures.



photos : amandine moroy-Le foyer remois

Pêche à la mouche en Picardie *3 octobre 2010*



C'est sous un soleil radieux que c'est tenu l'Open International de Picardie de Pêche à la Mouche le dimanche 3 Octobre 2010 à Latilly au domaine de la Salamandre. A cette occasion la nature avait revêtu ses couleurs d'automne pour accueillir les 22 équipes venues de la région parisienne, des pays de la Loire, de l'Est de la France et de l'étranger.

L'épreuve organisée par le Club Mouche Choisy-le-Roi et Environs avec le soutien de la région Picardie s'étoffe d'année en année. La réputation et la convivialité de la manifestation s'étend au-delà de nos frontières. Trois équipes belges et une luxembourgeoise avaient fait le déplacement. Parmi elles deux membres de l'équipe nationale Belge qui ont participé aux Championnats du Monde 2010 de pêche à la mouche en Ecosse.

Côté pêche, les concurrents ont pris, mesurés et relâchés 248 truites tout au log de la journée. Beaucoup de poissons ont été capturés près de la surface avec des imitations de scarabées tombées des arbres. Les vainqueurs de cet Open International de Picardie sont messieurs Lorquet et Zapoticzy venus de Belgique, messieurs Frère et Scache prennent la deuxième place et messieurs Zribi et Montheard complètent le podium.
Le plus gros poisson revient à Philippe Stephan du Club Mouche Choisy-le-Roi et Environs avec une truite de 69 cm.

La remise des récompenses a été l'occasion pour le Président de la Fédération Française de Pêche à la Mouche et au Lancer, venu en voisin, de prononcer un discours au cours duquel il a félicité les compétiteurs et souligné le développement international de la manifestation.

Le CMCRE tien à remercier l'ensemble de ces partenaires grâce auxquels chaque compétiteur a pu repartir avec un lot (Mouches Devaux, TOF Flyfishing, Angelfly, Région Picardie, Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Aisne, CDT Aisne).

Le cadre magnifique du site, le soleil, l'esprit convivial ont contribués à la bonne réussite de cette manifestation qui s'inscrit désormais comme une compétition amicale de référence dans l'hexagone.
Le rendez vous est d'ores et déjà pris avec les pêcheurs pour le prochain Open International de Picardie en Octobre 2011.





texte et photo : Pierrick DELVAL

signature du contrat global pour l'eau *4 octobre 2010*



C'est dans la grande salle de l'Espace Culturel de Brasles, que Michèle FUSELIER, Maire de la commune, Présidente de la communauté de Communes de la Région de château-Thierry, et Guy FRADIN; Directeur Général de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, que le contrat Global pour l'Eau de la Région de Château-Thierry a été signé ce lundi.



Pas moins de trente sept signataires ont apposés leurs griffes sur les documents du contrat.
Mais avant d'en arriver là, la matinée était bien remplie: après le mot d'accueil de Michèle Fuselier et Guy Fradin, la parole était donnée à divers signataires, rappelant quelques points essentiels du contrat.
Maintenir des rivières vivantes et des eaux souterraines de qualité en préservant et reconquérant la qualité des cours d'eau et des nappes, favoriser la biodiversité et contribuer à réduire les risques sanitaires et naturels.
Adapter les pratiques d'entretien sur les espaces urbains et ruraux en maîtrisant l'érosion, les ruissellements et les pollutions diffuses en faisant évoluer les pratiques individuelles et collectives, appelé : un défi à relever ensemble.
Réduire les pollutions ponctuelles, en misant sur l'engagement de chacun pour poursuivre l'assainissement, les mises aux normes, la prévention des risques de pollution.
Faire converger les politiques publiques par une programmation ambitieuse, mise en oeuvre par les 37 signataires, qui mobilise 40 millions d'Euros au bénéfice d'un territoire de 28 communes.
On l'aura bien compris, l'enjeu est de taille, mais un tel contrat, est un bon signe pour l'avenir de notre richesse la plus précieuse : l'EAU.
Après une collation où les produits du terroir étaient à l'honneur, une visite de la station d'épuration d'eau de Château-Thierry et de l'étang de la Logette, dont le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie en est le gestionnaire.

Les problèmes d'une eau toujours de qualité semblent trouver de plus en plus de solutions grâce à une prise de conscience collective que ce contrat de gestion de l'eau de la région de Château-Thierry illustre parfaitement.



Les gradins sont pleins



Les explications sont nombreuses



C'est le monment de la signature

Dernière visite de la station d'épuration *2 octobre 2010*



Dans le cadre des Journées de l'Environnement, les portes du S.A.R.C.T. de Château-Thierry se sont ouverte, une dernière fois sur l'installation mise en service en 1974.

Il y en a eu du chemin de parcouru, depuis la création su Syndicat d'Assainissement de la Région de Ch¨Château-Thierry en 1966, avec ses quatre communes adhérentes, d'une capacité de traitement de 25 000 équivalents habitants. En 1993, la station est mise aux normes européennes pour une capacité de traitement de 32 000 équivalents habitants. Puis, ce sont les boues, issues du traitement des eaux qui sont stockées dans la plate forme de Bouresches.
Le S.A.R.C.T. qui compte désormais seize communes, se doit devant les exigences de plus en plus pointues de préparer l'avenir en construisant une nouvelle plate forme de traitement pour une capacité de 46 000 équivalents habitants.
Ce n'est pas la nostalgie qui menait les visiteurs à suivre les visites guidées de ce samedi, mais plutôt, un besoin de connaissance, devant le problème de l'eau. Les techniciens, apportant des réponses très précises aux nombreuses questions.
Étonnement encore, devant la quantité de matières, lourdes puis légères qu'il faut retirer de l'eau avant de la rejeter dans la Marne.
Si la station actuelle rend encore de bons et loyaux services, les dirigeants du S.A.R.C.T. ne veulent pas se laisser dépasser par les besoins toujours plus importants d'une population en constante augmentation. Il a fallu repenser entièrement la nouvelle station, qui devra trouver sa place sur la même surface que l'actuelle.

Les techniques de traitement des eaux usées, des boues et des odeurs ayant bien évoluées, la réalisation en lieu et place ne semble pas poser de problèmes.

Rendez vous donc, l'année prochaine pour une visite de la nouvelle station d'épuration.



Collecte des déchets lourds



Les boues sont séparées



Future station d"épuration

Nouvelle saison pour l'AGV castel *2 octobre 2010*



C'est le sérieux et la bonne tenue de l'Association Gymnastique Volontaire Castel qui était mis en avant, ce samedi lors de son assemblée générale, au 8, rue du château.

Salle pleine, pour le bilan de l'année passée. En présentant et en écoutant les divers rapports sur l'associations, Brigitte MASSART pouvait avoir le sourire, puisque l'association qu'elle dirige depuis maintenant six ans, se porte très bien, aussi bien au niveau financier qu'au niveau de la fréquentation et des activités. Les 308 adhérents (dont seulement 7 hommes) sont unanimes pour déclarer que ces moments de détente, sans aucune contrainte de prouesse sportive, sont un véritable bonheur.
La demande étant toujours en augmentation, un vingt et unième cours a été mis en place cette année.
L'association, présente sur toutes les manifestations locales, travaille maintenant sur la préparation du Téléthon du samedi 4 décembre 2010. Une réunion, où toutes les bonnes volontés sont les bienvenues est prévue le le mardi 19 octobre à partir de 18h, au 8 rue du château à Château-Thierry.
C'est avec des fleurs, que les animatrices et bénévoles ont été remerciées de leur travail au sein de l'association, avant qu'un tirage au sort ne fasse gagner des lots personnalisés aux adhérentes présentes.

Rappelons que pendant toute la semaine, vous pouvez pratiquer la gym qui vous convient le mieux, à Château-Thierry, mais aussi à Essômes sur Marne, Nesles la Montagne et Villiers Saint Denis (voir les horaires).



Public très attentif


Une Présidente heureuse



Fleurs pour les animatrices et bénévoles